



2, carrer Sant Mateu
66000 PERPINYÀ

TEL: 06.60.80.93.96
Fax : 04 68 97 19 09

Perpinyà, le 27 janvier 2005

Madame, Monsieur le Maire
Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux

Au cours de l'été 2004, la Federació a fait parvenir aux Conseils Municipaux de notre département une demande de délibération pour que la langue catalane soit davantage prise en compte par nos collectivités territoriales et que sa présence dans l'espace public soit accrue comme cela se fait pour de nombreuses langues régionales au sein de l'Union Européenne qui recommande de les protéger et de les promouvoir.

Peut-être notre courrier ne vous est pas parvenu et notre souhait serait de voir votre commune renforcer les 70 premières délibérations prises dont vous trouverez les noms au verso de cette lettre.

Si votre délibération vient d'être réalisée ou a été prévue dans les prochains jours, l'objet de cette correspondance vous permettra cependant de prendre connaissance des premières délibérations parvenues.

A la lecture des différentes communes qui y figurent, nous pouvons voir un attachement marqué et renouvelé à la langue catalane, qui est le bien de tous dans la diversité de nos opinions et de nos préoccupations.

En vous remerciant de l'attention accordée à notre demande de reconnaissance collective, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations respectueuses.

Le Bureau:

Pere Manzanares (Président)

Empar Noguer (Trésorière)

Maria Barcons (Secrétaire)

Joan Jaume Prost (Coordinateur de la campagne)

PS: Merci de nous renvoyer copie de votre délibération après retour de la Préfecture.